

2026-02-15



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) :

Torres geraldine

Agissant en qualité de

Présidente

pour l'association :

RABASTIGNOUS

Tél. :

0620600480

Mail :

rabastignous@gmail.com

Agrément n° :

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De :

☐ 1^{er} groupe☒ 3^{ème} groupe

(cochez le groupe de votre choix)

1^{er} groupe : boissons non alcoolisées/ 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du :

20/02/2026

à

17h

Au :

21/02/2026

à

02h

A l'occasion de :

La grosse Boum du Carnaval

Lieu de la manifestation :

La Halle

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A

RABASTENS

le

4/02/26

Signature :

Arrêté du Maire

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M^{me} Torres Geraldine

de l'association

RABASTIGNOUS

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de

3^{ème}

groupe à Rabastens

Du :

Vendredi 20 février 2026

à

17 heures 00

Au :

Samedi 21 février 2026

à

02 heures 00

A l'occasion de :

LA GROSSE Boum du CARNAVAL

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le

06 février 2026.

Le Maire



Nicolas GERAUD